

# Panorama de presse :

## Semaine 1-2

### Du 1<sup>er</sup> au 9 janvier 2026



Jeudi 1<sup>er</sup>  
janvier 2026

## MÉTÉO

Sur sa page Facebook Météo Midi - La météo du Gard rhodanien, il délivre chaque jour un bulletin affiné grâce à son expérience, sa connaissance du territoire, et son réseau de stations météo.

Wendy Noël  
wnoel@midilibre.com

Le dernier investissement de Cédric Favand trône sur le toit de sa dépendance. Un anémomètre à ultrasons qui a « enregistré sa plus forte rafale, 84 km/h, lors d'un fort épisode de mistral ». Toutefois, la mesure est sans doute « sous-estimée », assure le quadragénaire. Pour davantage de précision, explique-t-il, tel un instrument doit être placé à dix mètres de haut. Une altitude compliquée à atteindre dans une zone habitée, comme celle où réside Cédric Favand, à Saint-Paul-les-Fonts. Dans le jardin à l'arrière de son domicile, il a également installé une station météo qui, toutes les dix minutes, transmet les valeurs de température et d'humidité. Non loin, un pluviomètre, qui fonctionne en Wifi, est planté dans le sol. Tous ces instruments lui sont d'une grande aide pour établir les prévisions météorologiques

à court terme qu'il partage sur sa page Facebook Météo-Midi - La météo dans le Gard rhodanien. Une page créée en 2015 sur laquelle Cédric Favand donne chaque jour le bulletin météo pour le lendemain, de Beaucaire à Pont-Saint-Esprit en passant par Bagnols-sur-Cèze, Uzès ou Barjac. « Et le week-end, je mets les prévisions pour la semaine. Je préfère privilégier la précision du court terme », confie ce passionné de météo.

### Premiers relevés à 7 ans, première station météo à 20 ans

Dès son plus jeune âge, ce petit-fils d'agriculteurs qui a grandi à Tresques observe avec attention la nature qui l'entoure. Il fait ses premiers relevés de température à l'âge de 7 ans, à l'école. À 20 ans, il installe sa première station météo chez ses parents. En parallèle, avec l'avènement d'Internet, l'accès aux modèles météorologiques lui permet de faire ses premières prévisions. Loin de vouloir se professionnaliser

– après des études en biologie et écologie, il se lance dans l'enseignement –, il crée en 2006, avec un ami d'Uzès, le site Météo Midi. « On a couvert le Gard et l'Hérault pendant trois, quatre ans, puis l'autre personne a arrêté et c'était trop lourd pour moi », explique Cédric Favand.

« En général,  
je tombe juste »

Puis, il lance la page Facebook qui concerne uniquement « la basse vallée du Rhône ». Des prévisions quotidiennes pour lesquelles, « en général, je tombe juste. Je peux avoir un décalage d'une ou deux heures sur la pluie ». S'il s'appuie sur des modèles de prévision météo, le Gardois peut aussi compter sur sa « connaissance du territoire qui permet d'être plus précis ». Au fil des années, il a installé une dizaine de stations météo en divers lieux : au Castellas à Saint-Victor-la-Coste, à Lussan La Lèque (lire ci-dessous), ou encore sur La Gardie, « point culminant du Gard rhodanien ». Ses observations météorologiques l'ont aussi directement confronté au changement climatique sur le territoire. En témoigne « le nombre de jours de gel : il y a trente ans, il y en avait trente à quarante épisodes par an et aujourd'hui on est plus autour de



Cédric Favand a installé sa station météo la plus perfectionnée dans son domicile de Saint-Paul-les-Fonts.

Lussan, un trou à froid

**EXTRÊME** Depuis plus de 20 ans qu'il s'intéresse à la météo, Cédric Favand s'est notamment spécialisé dans les trous à froid. Ces endroits se situent généralement dans des vallées encaissées où l'air froid peut s'accumuler et les températures s'abaisser jusqu'à -20 °C la nuit. Dans le Gard rhodanien, c'est le cas notamment de Lussan La Lèque, où il dispose d'ailleurs d'une station météo. « C'est un endroit abrité, contrairement à la vallée du Rhône où le brassage de l'air par le Mistral va permettre d'éviter d'avoir des températures négatives », explique le passionné. À Lussan, il peut y avoir 12 à 15 degrés de différence par exemple avec Bagnols-sur-Cèze. On y a déjà enregistré -10 °C cette année ». Dans ce sens, il fait partie d'un petit groupe qui installe des stations météo dans d'autres trous à froid en France : dans les Cévennes, le Vercors, les Alpes ou encore le Jura. « Cela nous permet d'avoir des relevés dans des endroits qui ne sont pas couverts par les stations de Météo France et donc d'avoir plus de précisions sur ces conditions extrêmes », conclut-il.

WN

térorologie. Il a d'ailleurs installé une petite station sur l'établissement scolaire. Une passion qu'il transmet à sa petite fille, ravie de l'accompagner dans le jardin à la découverte du pluviomètre ou anémomètre.

Jeudi 1<sup>er</sup>  
janvier 2026

## Tötout'arts multiplie les rendez-vous artistiques et citoyens ouverts à tous

Le centre culturel et social Tötout'arts œuvre activement à la promotion et au développement de la culture artistique locale, tout en favorisant les rencontres conviviales et citoyennes à travers une programmation régulière et ouverte à tous.

### Les RDV du comptoir

Un vendredi soir par mois, le centre propose Les RDV du comptoir, un moment convivial autour de la musique, du théâtre, de la poésie ou de la lecture. La participation au spectacle se fait au chapeau, et une adhésion passagère de 2 € est demandée.

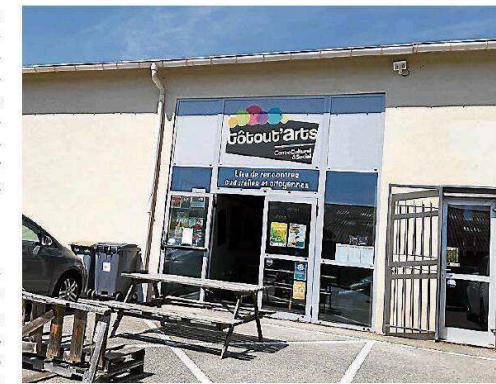
### Un mois, Une expo

Chaque mois, les murs du centre accueillent une exposition d'artistes locaux : peintres, photographes ou plasticiens. L'événement Un mois, une expo se déroule sur quatre semaines,

avec un vernissage organisé le premier vendredi de l'exposition. Ce temps d'échange permet au public de rencontrer l'artiste, de dialoguer autour des œuvres et de partager un moment convivial. Les artistes locaux intéressés pour exposer sont invités à prendre contact avec l'équipe.

### Les petits-déjeuners

Un samedi par mois, de 10 heures à midi, les petits-déjeuners se tiennent au Renc'arts. Le principe est simple : éteindre la télévision pour se rencontrer et discuter, dans un espace libre de parole, hors de tout cadre institutionnel, politique, syndical ou religieux. Ces rencontres visent à encourager la réflexion collective, le partage d'expériences et de savoirs, et l'exercice d'une démocratie vivante. Un thème est proposé en amont – parfois introduit par un interve-



Concerts intimistes, expositions mensuelles et temps d'échange rythment la programmation du centre.

nant, un adhérent ou une association – et les participants suggèrent eux-mêmes les sujets à venir. Parmi les thèmes abordés ou en projet, les relations intergénérationnelles, l'amour (autour de la Saint-Valentin), la place de l'enfant dans la cité, la culture populaire.

> Contact au 04 90 90 91 79.

► Correspondante Midi Libre : [yial@hotmail.fr](mailto:yial@hotmail.fr)

## Les Angles

## Des vacances créatives autour de la mosaïque

Toujours portée par une dynamique créative intacte, la mosaïste Valérie Nicoladzé poursuit son engagement artistique en proposant des stages insolites à dimension nationale et internationale. Elle organise ainsi des vacances mosaïque en Croatie, autour du thème des *fantastic fishes*, du 5 au 12 juillet ou du 2 au 8 août.

Ces stages se dérouleront au Bohemian garden, un lieu artistique à la fois authentique et chaleureux, situé sur l'île d'Ugljan, face à la ville de Zadar, et animé par Igor et Andreja, reconnus pour leur accueil convivial. « C'est un lieu idéal pour combiner à merveille vacances et mosaïque », souligne la mosaïste. L'environnement naturel



La mosaïste Valérie Nicoladzé animera cet été deux stages de création en Croatie.

– mer Adriatique aux eaux turquoise, criques préservées, sentiers bordés de pins, figuiers et oliviers, chant des cigales et soiresses d'été sur le petit port de Kukljica – offre un cadre propice à la détente comme à l'inspiration artistique. Le stage comprend cinq matinées de travail, soit 20 heures

d'atelier, consacrées à la réalisation d'une œuvre en mosaïque sur filet. Les après-midi et soirées sont laissés libres, permettant aux participants de profiter pleinement du cadre insulaire et des activités locales. L'enseignement est assuré par Valérie Nicoladzé, mosaïste française à l'expérience internationale, fondatrice de l'association Esprit mosaïque. Elle pratique la mosaïque décorative depuis 24 ans, avec une approche fondée sur le mélange des matières et l'expérimentation artistique. Les inscriptions sont ouvertes.

> Renseignements au  
06 13 33 49 59 ou via  
[espritmosaïque@free.fr](mailto:espritmosaïque@free.fr)

► Correspondante Midi Libre : [yial@hotmail.fr](mailto:yial@hotmail.fr)

Vendredi 2  
janvier 2026

## Les élèves d'Aria Piano ont séduit leur public

Aurélie Palmier-Nougier avait convié famille et amis de ses élèves pianistes à assister à une petite audition dans le cadre magnifique de la Chapelle du Castelas.

Ce concert était parfaitement adapté à l'esprit de Noël cher aux Rochefortais.

Jeunes et moins jeunes élèves ont pu ainsi jouer un morceau dans de vraies conditions de concert sur un piano Steinway and Sons loué auprès de Bruno Vincent qui était à leur disposition pour l'événement !

Vingt-huit élèves se sont pro-

duits, à deux ou à quatre mains. Ils ont interprété des chants de Noël, des morceaux classiques ou des musiques de films sous l'œil et l'oreille bienveillante de leur public !

Le concert s'est achevé avec Aurélie Palmier et son amie Laurie Martinez, chanteuse professionnelle, qui ont interprété "Amazing Grace", cantique chrétien anglophone de 1779. Aurélie Palmier est professeure de piano à Rochefort-du-Gard et elle a 57 élèves cette année, avec autant d'adultes que d'enfants.

### Rochefort-du-Gard



Les élèves se sont produits devant leurs familles et leurs amis..

Vendredi 2 janvier 2026

ROCHEFORT-DU-GARD

## Retour sur un conseil municipal houleux

L'intervention inattendue d'une ex-adjointe et les réticences de l'opposition sur l'utilisation de véhicules de service ont animé le dernier conseil municipal de 2025.

**L**e 19 décembre 2025, lors du dernier conseil municipal de l'année, Véronique Boissy, conseillère de la majorité, s'est réjouie du partenariat conclu entre le Sidscavar (Syndicat intercommunal pour le développement social des cantons de Villeneuve-lez-Avignon et Roquemaure) et la commune de Rochefort-du-Gard pour l'installation d'une "maison" France services au sein de la commune, un projet porté par le CCAS (centre communal d'action sociale). Véronique Boissy est intervenue en lieu et place de Mari-lyne Kriz-Bellon, actuelle adjointe au CCAS.

### Une adjointe démise de ses fonctions fin 2023

L'intervention a immédiatement fait réagir dans l'assemblée. Le 7 novembre 2023, en effet, le maire Rémy Bachevalier a démis Véronique Boissy de ses fonctions de sixième adjointe au CCAS. Une décision motivée par "*une rupture de confiance qui altère la bonne marche des services municipaux*" et "*des désaccords persis-*



Lors du dernier conseil municipal de l'année, le maire de la ville, Rémy Bachevalier, a justifié toutes ses décisions. / PHOTO C.C.

*tants concernant la commune et particulièrement celle du centre communal d'action sociale". Une décision pour conséquence le transfert des dossiers qui lui étaient confiés, à l'instar du dossier France Services, à sa successeure alors élue, Mari-lyne Kriz-Bellon. Cette fin de délégation précipitée avait*

provoqué l'ire de la principale intéressée, qui avait saisi la justice. Et le 7 novembre 2025, le tribunal administratif de Nîmes lui a donné raison. Pour la Ville, ce jugement ne changerait rien sur le fond. Véronique Boissy, en revanche, clame être "*une élue de cœur qui continuera à porter une*

### Une attribution des véhicules de service qui interpelle les élus d'opposition

Les élus d'opposition ont haussé le ton par ailleurs lors du vote des modalités d'attribution des véhicules de service et de remise, en particulier celui du directeur général des services (DGS). "Je veux savoir le vrai du faux et (je) souhaite consulter le carnet de bord du véhicule", a réclamé Céline Alcade. Celle-ci s'interroge sur la légalité d'une utilisation d'un véhicule de service pour des trajets domicile-travail (ce qui peut se justifier dans certains cas). Pour la municipalité, il s'agit ni plus ni moins de répondre aux exigences du poste de DGS, notamment les jours d'astreinte. "C'est justement la mise en place de ce règlement qui va clarifier les modes d'utilisation du parc des véhicules municipaux", a affirmé le maire.

*voix libre et indépendante, à dire les choses calmement mais fermement lorsque le fonctionnement démocratique de la commune est fragilisé". Affaire à suivre.*

Christian CONIL

**Jeudi 1<sup>er</sup>  
janvier 2026**

**Samedi 3  
janvier 2026**

## GARD RHODANIEN

### **La démographie est en progression**

770 940 habitants dans le Gard. Cette donnée de population relevée en 2023 et publiée par l'Insee il y a quelques jours sera valeur de référence au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Le département affiche donc une croissance soutenue : + 7 000 habitants en un an. Parmi les communes gardoises du Grand Avignon, Les Angles (8 908 habitants) connaît la progression la plus importante (+ 2,4% en 1 an) tandis que celle de Villeneuve-lez-Avignon (13 148 habitants) se confirme (+ 1,52%).

## GARD RHODANIEN

### **La tournée des vœux des maires va commencer dans les communes gardoises du Grand Avignon**

Agenda chargé pour les maires des sept communes gardoises du Grand Avignon. La semaine prochaine, la tournée des vœux débutera aux Angles le mardi 6 janvier, avant Villeneuve-lez-Avignon le mercredi 7, Rochefort-du-Gard le jeudi 8 et Pujaut le vendredi 9. Les cérémonies se poursuivront ensuite à Saze le vendredi 16, Roquemaure le vendredi 23 et Sauveterre le samedi 24 janvier.

Dimanche 4  
janvier 2026

## Dix ans après, les grandes régions ont-elles rempli leur mission ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la France compte 18 régions administratives : treize en métropole, dont la Corse, et cinq outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte). Avec une décennie de recul, tentative de bilan.

Vincent Coste  
vcoste@midilibre.com

C'est une réforme territoriale voulue par François Hollande il y a une décennie et que les Français semblent aujourd'hui plébisciter. Comment le démontrait début novembre un sondage de l'Ifop : 76 % des Français souhaitent qu'à l'avenir, les pouvoirs de décision se situent dans les régions, contre 16 % à Paris et 3 % à Bruxelles. Et 80 % des Français se disent attachés à leur région (78 % en Occitanie). Leur grande région.

### 1 Pourquoi de très grandes régions ?

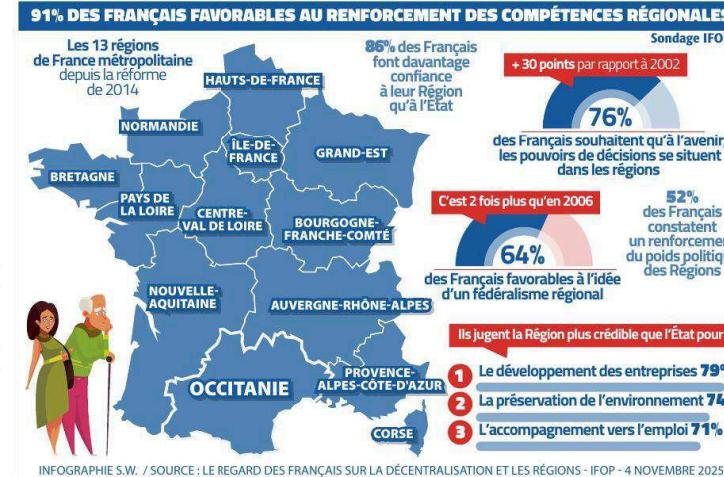
La loi du 16 janvier 2015, votée par le Président François Hollande, a permis de créer au 1<sup>er</sup> janvier 2016 treize régions de métropole (22 jusqu'alors), sept résultant d'une fusion. À l'image de l'Occitanie, née de l'union du Languedoc-Roussillon avec Midi-Pyrénées.

Manuel Valls, alors Premier ministre, se souvient : « La gauche était au pouvoir et nous voulions

avancer vers une étape importante de la décentralisation. Nous avons choisi les régions car il était possible d'agir par une loi simple. Les départements, c'était plus compliqué, les gens y sont viscéralement attachés. » Va donc pour « des grandes régions, auxquelles on donnerait davantage de compétences et avec lesquelles l'Etat pourrait faciliter une sorte de co-gouvernance. C'était l'idée », rappelle l'ex-chef du gouvernement. Restait à retenir une méthode : « On fusionnait des régions, on ne les découpa pas. On ne mettait pas le Gard dans Paca par exemple. » La version finale de « ce nouveau découpage administratif de la Nation » a été réalisée par François Hollande lui-même, « armé d'un crayon et d'une gomme » ainsi qu'il le confesse étonnamment dans *Les leçons du pouvoir* (Stock).

### 2 Dix ans plus tard, un bilan contrasté

Autre raison évoquée : passer de 22 à 13 régions devait permettre de réaliser des économies d'échelles par la grâce de la mu-



tualisation. Un chiffre de 25 milliards d'économie avait même été annoncé. Un peu à l'aveugle ? « Un objectif pas atteint, les dépenses de gestion ont augmenté », tranche Francis Brochet, auteur du très documenté *Quand le parisianisme écrase la France* (éditions de l'aube). Qui porte le fer sur le principal handicap dont souffrent ces nouvelles collectivités locales : « Sans compétences vraiment clarifiées et sans réels moyens financiers, était-il utile de les créer ? Et ce n'est pas une question de taille de région... Aujourd'hui, elles ne peuvent décider que de moins de 10 % de leurs recettes. » Des Régions sans levier fiscal, en effet, sinon celui, chiche, de la part régionale prélevée sur les cartes grises des voitures neuves. Le politologue et constitutionnaliste Benjamin Morel abonde : « Ces régions aux périmètres démesurés n'ont pas permis de faire des économies d'une évidence folle. On fait rarement des économies en cumulant des structures car on aligne généralement, notamment, le traitement des fonctionnaires sur le mieux-disant. » Un satisfecit, cependant, selon lui : « Ces régions sont devenues un instrument relativement efficace en termes d'aménagement du territoire. En matière de transports, par exemple, la fusion a été plutôt cohérente. C'est l'avantage des régions par rapport à d'autres collectivités : elles ont une capacité d'action assez large sur leurs compétences et très peu de dépenses contraintes. Elles sont donc assez libres de leurs dépenses. »

**3 Quelles évolutions souhaitables ?**

Pointez les aspects négatifs de l'avènement de ces grands ensembles, ou des conditions dans lesquels ils ont été élaborés, c'est aussi, partant, mettre en évidence des axes de progrès, des évolutions souhaitables.

« Il leur faudrait plus d'autonomie fiscale, c'est leur handicap », renchérit encore Benjamin Morel. Qui relève également une conséquence inattendue de la fusion des régions : « Les départements en sont sortis renforcés, et rendus indispensables. Et parler de leur disparition aujourd'hui n'aurait plus de sens ! »

Francis Brochet ajoute : « Il faudrait aussi consulter un minimum les habitants. Car on peut "faire du vertical" aussi bien depuis Strasbourg qu'à partir de Paris ! »

Pour Manuel Valls, observateur privilégié de ce redécoupage depuis son origine – « J'avais évité le sujet dans mon discours de politique générale en 2014 » –, la région « est un lieu d'aménagement, de déplacement, de circulation, et je ne suis pas étonné que les gens y posent un regard positif. Et aucun retour en arrière n'est possible », constate-t-il. Mais selon lui, « le sujet à venir portera sur les compétences. Je ne suis pas adepte d'un Etat fédéral mais je suis favorable à ce que les régions aient plus de compétences sur les transports, les hôpitaux, les collèges, avec davantage de cogestion avec l'Etat pour l'emploi, la formation ou le logement. Elles ont l'avenir devant elles. »

**Dimanche 4 janvier 2026**

## « J'appelle à un nouvel acte de décentralisation »

**CAROLE DELCA**

Celle qui est présidente de Région depuis la création de l'Occitanie dresse son bilan décennal.

**Le 4 janvier 2016, jour de votre élection à la tête de la Région, quel était votre état d'esprit ?**

L'esprit de responsabilité, car je savais qu'il y avait beaucoup d'attentes, légitimes, voire de doutes, compréhensibles, sur la nouvelle région. D'emblée, je demande beaucoup d'écoute et d'engagement à nos élus et nos agents car il faut assurer et montrer que nous sommes immédiatement attachés au travail. Je prends également ce jour-là deux décisions. La première est de refuser un logement de fonction car je veux continuer à vivre avec les gens, dans mon village de Martres-Tolosane au pied des Pyrénées. En martelant « *mon bureau, c'est le terrain* », j'ai voulu faire de la proximité avec tous les acteurs des territoires ma marque de fabrique. La seconde, c'est un plan d'urgence pour les entreprises et le BTP de 800 millions d'euros, porteur de nouvelles infrastructures indispensables pour l'Occitanie et d'emplois dans nos treize départements.

**Dix ans plus tard, la fusion est-elle une réussite en termes d'identité ?**

Oui, il y a bien une âme dans cette région. Elle n'est pas de papier : elle vient de nos racines, de notre art de vivre, des valeurs que l'histoire nous a transmises, des États du Languedoc à la Rétirada, du travail omniprésent de la terre à l'aéronautique, de l'accueil touristique à une vitalité associative et culturelle unique en France. 78 % de ses habi-

tants se déclarent attachés à leur région. L'Occitanie, nom choisi par les citoyens eux-mêmes, a du cœur. C'est aussi ma volonté de mettre en place des politiques publiques bien visibles dans le quotidien des familles : 14 millions de billets de train à 1 € chaque année, loRdi et les transports scolaires gratuits, les marques régionales pour l'agriculture, la viticulture et l'artisanat. Dès 2016, le cap était fixé : une région à énergie positive dans tous les sens du terme, avec un moteur principal, l'humain. Surtout, chacune et chacun l'a vu : j'ai tenu mon engagement de traiter les territoires de façon égale, avec une méthode, l'échange, et un seul cap, l'intérêt général. Car l'essentiel, au vu du contexte, est de rassembler et de fédérer.

**Les économies promises ont été vraiment réalisées ?**

Les chiffres sont là et à disposition : 170 millions d'euros d'économie réalisés depuis 2016, au regard de notre bonne gestion. C'est l'équivalent de la construction de quatre nouveaux lycées. Un exemple parmi d'autres : on est passé de 17 agences sur des sujets très spécifiques à trois grandes agences en faveur du climat et de l'aménagement, de l'économie et de l'attractivité, ou encore de la culture. Ce que j'ai réussi à faire ici, l'État doit être capable de le faire nationalement en se réorganisant. Et non en continuant à ponctionner les collectivités locales avec, je le rappelle, plus d'un demi-milliard de dotation en moins



Présidente de Région depuis 2016.

ries télévisées notamment à Montpellier ; l'emploi par la Région de plus de 200 médecins dans les déserts médicaux... La liste est longue. Et il faut y ajouter les 800 millions d'euros d'aides à plus de 100 000 entreprises pour assurer et relancer notre économie durant la crise Covid. Ou le doublement du budget de la Région pour répondre aux différentes crises agricoles.

**Quelles améliorations souhaiteriez-vous ?**

Présidente de Régions de France, je ne cesse d'appeler à un nouvel acte de décentralisation : non pour que l'État se délest de quelques budgets encombrants sans compensation, mais pour répondre plus vite aux attentes de nos concitoyens. Pourquoi faut-il plus de quarante ans pour créer des lignes de train à grande vitesse ? Pourquoi toujours plus de normes pour nos entreprises et nos communes ? Pourquoi des projets mettent tant de temps à sortir alors que localement tout est calé ? Les gens ne comprennent pas. On ne peut plus diriger ce pays depuis quelques bureaux parisiens comme au XIX<sup>e</sup> siècle car nous sommes au XXI<sup>e</sup> et tout va plus vite. De la santé à la formation, du transport à l'économie, nous devons simplifier, passer en circuit court si je puis dire. Oui, les régions sont la bonne solution. Mais la première des réformes, pour moi, c'est celle de l'État : redéfinir sa vision et se concentrer sur ses missions régaliennes. À partir de là, on pourra recréer une organisation, une chaîne de responsabilités, capables de faire avancer le pays du nouveau car c'est ce que les Français attendent.

**Recueilli par V. C.**

**Lundi 5  
janvier 2026**

→ L'article en ligne est ici

## Rochefort-du-Gard : la mairie dément toute « réintégration » de Véronique Boissy après le jugement du tribunal administratif

Dans un communiqué daté du 5 janvier 2026, la Ville de Rochefort-du-Gard affirme que Véronique Boissy n'a pas été rétablie dans ses délégations à la suite du jugement rendu par le tribunal administratif. La municipalité répond ainsi à des déclarations tenues en conseil municipal, puis relayées sur les réseaux sociaux et dans une partie de la presse locale.

### Une polémique relancée lors du conseil municipal du 19 décembre

Selon la mairie, lors du conseil municipal du 19 décembre, Véronique Boissy – conseillère municipale de la majorité – et Céline Alcalde, élue du groupe d'opposition « Rochefort est à vous », ont soutenu publiquement que Véronique Boissy aurait été « rétablie dans ses délégations » à la suite du jugement du 5 décembre. Des propos que la municipalité qualifie d'« inexacts » et « contraires à la décision de justice » dans sa portée juridique.

### Ce que dit la commune : une annulation « sur la forme », pas sur le fond

Dans son communiqué, la Ville insiste sur le fait que le tribunal administratif de Nîmes n'a pas annulé le retrait des délégations en tant que décision politique, et n'a prononcé aucune obligation de réintégration.

La commune rappelle la formulation



centrale du jugement : l'arrêté municipal de retrait « est annulé en tant qu'il produit effet antérieurement à l'accomplissement des formalités prévues par l'article L.2131-1 du CGCT ». En clair, selon l'interprétation municipale, le retrait était justifié sur le fond, mais son entrée en vigueur a été jugée trop précoce sur un aspect de procédure.

Toujours d'après la mairie, l'annulation ne couvrirait donc que la période comprise entre la signature de l'arrêté (20 novembre 2023) et sa publication (12 décembre 2023). Passé ce délai, l'arrêté serait valable et les délégations ne seraient pas revenues, « ni temporairement, ni définitivement ».

### Pas d'injonction, pas de restitution, et un « rejet du surplus »

Autre point martelé par la munici-

palité : le tribunal n'aurait prononcé aucune injonction à l'égard de la commune, et aurait également rejeté le surplus des demandes formulées par Véronique Boissy.

La Ville reconnaît toutefois une « erreur administrative manifeste » sur l'absence de publication immédiate de l'arrêté et indique vouloir « faire toute la lumière » sur les circonstances ayant conduit à cette situation.

**La mairie appelle à une information « loyale » et « juridiquement exacte »**  
En conclusion, le maire déplore ce qu'il considère comme une déformation de la portée réelle de la décision de justice et réaffirme l'attachement de la municipalité à une information « loyale, juridiquement exacte et responsable ».

**Rémi Fagnon**

ORANGE

Mardi 6  
janvier 2026

## Le sapin de Noël régale ses chèvres et brebis

Mehdi Mekerle, gérant de la ferme associative des Zanimobiles à Orange, récupère les sapins de Noël destinés à nourrir ses animaux. Une initiative écologique et bénéfique aux bêtes de la structure.

Noël est terminé, et c'est une bénédiction pour les chèvres et brebis de la ferme des Zanimobiles, qui pourront profiter des sapins en guise de repas. Après les fêtes, plutôt que de déposer son arbre dans un sac ou sur un parking, les Orangeois et habitants des alentours sont invités à les apporter à la ferme. Là-bas, ils serviront à nourrir les animaux, en particulier les brebis et les chèvres, férus de ces conifères.

### "Ils adorent les sapins"

Une véritable arche de Noé est nichée entre un champ de vignes et la base aérienne 115 d'Orange. Devant le portillon, où Ruby et Alizée, deux chiens de race Cao de Gado Transmontano montent la garde, Mehdi Mekerle vide sa voiture de fruits et légumes invendus des supermarchés, destinés à nourrir une partie de ses bêtes. Mais ses animaux ne consomment pas que des salades, carottes et autres végétaux. Ils raffolent aussi du sapin de Noël. Après les fêtes, plusieurs habitants informés de la démarche sont venus déposer leur sapin à l'entrée. "Le 26 décembre, il y en avait tout un tas", se réjouit Mehdi. Une fois récu-



Mehdi Mekerle, propriétaire de la ferme associative des Zanimobiles, recycle les sapins. / JEROME REY

pérés, ils sont jetés dans l'enclos des chèvres et des brebis. "Elles adorent ça, elles mangent tout. Et après, il ne reste qu'un bout de bois." C'est que, depuis dix ans, Mehdi récupère les sapins. "Avant, la Ville les bennait devant la ferme, désormais, on n'a plus que des particuliers, mais on en a tout autant." Une démarche à la fois écologique et pratique.

### Sauvées de l'abattoir

La ferme compte une cinquantaine d'animaux. Chèvres, brebis, poules, lapins, cochons d'inde... Tous, ou presque, sont des bêtes sauvées de l'abattoir. "Chaque

année, j'en récupère une dizaine. Quand ils sont petits, je les nourris au biberon jour et nuit", explique Mehdi, qui mène de front son association et ses autres casquettes de directeur de centre de loisirs et de jardinier. Au bout de quelques mois, voire années, Mehdi place les animaux sauvés : "Certains sont mis en éco-pâturage, d'autres deviennent des animaux de compagnie". Son prochain sauvetage aura lieu au cours du mois de janvier. L'idée de lancer sa structure lui est venue il y a dix ans. "Il y avait beaucoup de terrain alors j'ai pris quelques animaux pour l'entretenir. Puis au fur à mesure, des gens m'ont demandé si je pouvais récupérer leur animal ou le lapin que leur enfant avait eu à Noël. Et c'est comme ça que j'ai lancé le concept." Ses bêtes lui demandent énormément de temps, et d'énergie, "les chèvres cassent et ravagent tout", bougonne Mehdi en caressant Carambar, venue passer sonnez à travers le grillage. "J'ai installé des clôtures toutes neuves récemment... et elles les ont déjà abimées." Tondre son mouton est également une activité prenante, "il fait 50 kg alors ça fatigue vite", rigole-t-il. Une fois récoltée, la laine est récupérée, soit pour en

faire des matelas pour ses chiens, soit pour contribuer à la réalisation d'ateliers en milieu scolaire.

### Deux tonnes de foin

La ferme des Zanimobiles ne se visite pas comme une ferme classique. Elle est itinérante, et ses recettes ne proviennent que de cette activité. "Je déplace les animaux en école, en Elpad ou sur les marchés de Noël, développe-t-il. Quand je les amène en milieu scolaire, on fait des animations avec la laine du mouton, lors d'un atelier tricot par exemple." Mehdi facture 450 € la demi-journée lors d'un déplacement. "Mais en ce moment nous sommes dans une période creuse. J'ai eu des dépenses imprévues et l'argent ne va pas rentrer avant le mois d'avril puisque toutes les activités sont en pause", s'inquiète-t-il.

Entretien à ses animaux a un coût. Il débourse 700 € en foin, "et ils en consomment deux tonnes par mois". S'ajoutent à cela les granulés et autres aliments, "sans compter les imprévus, les vétérinaires ou les clôtures à réparer" ... En parallèle, le gérant a développé son activité d'élevage de poules pondeuses ou d'ornement, Les volailles orangeaises. Il est seul à gérer son association et "vit des journées complètement décousues", mais "pour le bien-être de ses animaux", dit-il en laissant échapper ses moutons de Bretagne dans le champ.

Emma STINELLIS

estinellis@laprovence.com

Cagnotte : leetchi.com : nourriture des animaux et clôtures.

→ **La ferme des Zanimobiles vient régulièrement dans notre commune, que ce soit lors du marché dominical ou du marché des producteurs.**

**Mercredi 7  
janvier 2026**

## Rochefort-du-Gard

# Véronique Boissy n'a pas été réintégrée dans ses fonctions

La Ville souhaite éclaircir ce que l'on pourrait appeler "L'affaire Véronique Boissy" à la suite des déclarations tenues au cours du dernier conseil municipal par Véronique Boissy, conseillère de la liste majoritaire, et par Céline Alcalde, conseillère d'opposition. Propos qui affirmaient que Véronique Boissy aurait été « rétablie dans ses délégations à la suite du jugement du 5 décembre dernier rendu par le tribunal administratif de Nîmes ». Dans un communiqué, la municipalité rétorque que ce dernier n'a « en aucun cas annulé le retrait des délégations ni rétabli M<sup>e</sup> Boissy dans ses fonctions d'adjointe et de vice-présidente du Sidscavar ».

L'arrêté a été légal sur le fond mais a été jugé applicable trop tôt sur la forme... Et la municipalité d'insister : « L'arrêté est valable depuis le 12 décembre 2023 et le jugement corrige une

erreur de calendrier, pas la décision politique. »

### Attachement à une information loyale

La municipalité explique que « l'annulation ne couvrirait que la période comprise entre la signature de l'arrêté (20 novembre 2023) et sa publication (12 décembre 2023). Depuis lors, l'arrêté serait valable et il n'y aurait jamais eu de rétablissement des délégations, ni temporaire, ni définitif ». La Ville veut maintenant faire la lumière sur cette « erreur administrative manifeste » et comprendre les circonstances qui ont conduit la direction de l'administration à prendre cette décision.

Elle précise par ailleurs que le tribunal a également rejeté le surplus des conclusions formulées par Véronique Boissy. La municipalité termine son communiqué de presse en « affir-



Véronique Boissy et Rémy Bachevalier avant leur rupture.

mant son attachement à une information loyale, juridiquement exacte et responsable ». Quant à Véronique Boissy, elle souhaite continuer à porter « une voix indépendante, libre et constructive ». Elle veut « soutenir le fonctionnement démocratique de notre commune lorsqu'il est fragilisé ».

**Mercredi 7  
janvier 2026**

**ROCHEFORT-DU-GARD**

## Sport, solidarité, comité des fêtes... la Ville a mis à l'honneur ses bénévoles

La commune a salué l'engagement de ses forces vives associatives lors d'une cérémonie organisée en mairie, fin 2025.

La Ville de Rochefort-du-Gard a mis à l'honneur ses bénévoles lors d'une cérémonie organisée en mairie le 8 décembre. "Vous avez un rôle capital dans notre village, qui compte 80 associations pour une population de 8 300 habitants, a souligné le maire Rémy Bachevalier. Vous intervenez dans le sport, la culture, le patrimoine, les festivités, sans oublier les associations caritatives."

"Vous êtes ce personnel de l'ombre sans lequel rien ne pourrait se faire car il faut de l'énergie et de la volonté pour organiser un événement, une activité, une sortie, une exposition et bien d'autres choses encore." Et de préciser que la Ville soutient les associations par le biais des prêts de et des subventions.

"Ce soir, avec vos présidents respectifs, nous souhaitons honorer plus particulièrement ceux qui s'impliquent sans compter, ceux qui par leur dynamisme et leur engagement sont les chevilles



Les bénévoles de Rochefort-du-Gard à l'honneur. / PHOTO C.C.

ouvrices de toutes ces activités. Merci de donner de votre temps, Rochefort est belle de son territoire et de ses bénévoles", a poursuivi l'élu avant de décerner les trophées.

### Engagés auprès des sportifs et des animaux

Ont ainsi été honorés : Christine Duran (comité des fêtes), "notre fée du lave-verre" ; Michèle Manuguera (country challenge), "notre reine de la décoration"

; Danièle Baumet (Ensemble pour l'espoir), "pour son empathie et sa bienveillance" ; Pierre Carrara (judo club rochefortais), "pour son implication sans faille auprès du professeur Sébastien Bordet" ; José Rodriguez (KDanse), "un cavalier fidèle et dévoué" ; Auriana Fontane (La Croquette), "pour son engagement en faveur des chiens et des chats errants" ; Patrick Herbaut (La Jarre écocitoyenne), "pour sa fidélité depuis toujours" ; Joël

Martinin (la retraite sportive), "pour son implication dans l'organisation des randonnées" ; Jean-Philippe Mateï (Rochefort Tennis Club), "pour son engagement en faveur du tennis à l'école" ; Fouad Fakry (UCA commerçants), "pour son esprit de solidarité et son dynamisme" ; Jean-Guisepe Jacques (RCACR Rugby Les Angles), "pour les valeurs du sport collectif qu'il enseigne aux enfants".

Christian CONIL

**Mercredi 7  
janvier 2026**

→ L'article en ligne est ici

## Rochefort-du-Gard : l'arrêté du maire retirant ses délégations à Véronique Boissy au cœur d'une polémique

Un peu plus de deux ans après le retrait des délégations d'adjointe au maire de Rochefort-du-Gard de Véronique Boissy, une décision de justice rendue par le Tribunal administratif de Nîmes début décembre relance la polémique. En cause : la légalité dudit arrêt, avec en ligne de mire une éventuelle réintégration de l'élu tombée en disgrâce. La mairie a réagi ce lundi par voie de communiqué.

Le 19 décembre dernier, lors de la dernière séance du conseil municipal de Rochefort-du-Gard, l'élu Véronique Boissy, ancienne adjointe déchue de ses délégations en novembre 2023, prenait la parole pour lire un texte, non sans être interrompue par le maire Rémy Bachevalier, l'enjoignant à s'en tenir au copieux ordre du jour. Ce qui n'empêchera pas Véronique Boissy, comme l'élu d'opposition Céline Alcalde, d'affirmer qu'un jugement en date du 5 décembre du Tribunal administratif de Nîmes la rétablissait dans ses délégations.

Dans la foulée, Véronique Boissy faisait parvenir à la presse le texte qu'elle avait prévu de lire et le jugement en question. Dans le texte, l'élu affirmait que « quand un maire agit en dehors du droit, ce n'est plus un désaccord politique : c'est un problème démocratique », arguant du fait que le TA aurait « annulé, pour illégalité, une décision prise par le maire actuel de Rochefort-du-Gard par laquelle il m'a retire mes délégations en novembre 2023. ». Et Véronique Boissy poursuivait en affirmant que cette décision « révèle comment notre commune est gouvernée, à l'emporte-pièce, à la va vite en fonction des conseils inexpérimentés et irréfléchis de ceux qui entourent Remy Bachevalier. ». Quant au jugement, il précise que

« l'arrêté n° MA/ARR-2023/05 du 20 novembre 2023 par lequel le maire de la commune de Rochefort-du-Gard a retiré à Mme Boissy ses délégations de fonctions et de signature est annulé en tant seulement qu'il produit effet antérieurement à l'accomplissement des formalités prévues par l'article L. 2131-1 du code général des collectivités territoriales », mais aussi que « le surplus des conclusions des parties est rejeté », notamment la demande de rétablissement de la délégation de Véronique Boissy.

Après avoir laissé passer la trêve des confiseurs, la municipalité a réagi dans un communiqué ce lundi, pour affirmer que « contrairement à ce qui a été affirmé, le Tribunal administratif de Nîmes n'a en aucun cas annulé le retrait des délégations ni rétabli Madame Boissy dans ses fonctions d'adjointe ou de vice-présidente du SIDSCAVAR. »

Et la mairie de développer : « Le jugement est parfaitement clair : l'arrêté municipal de retrait des délégations "est annulé en tant qu'il produit effet antérieurement à l'accomplissement des formalités prévues par l'article L.2131-1 du CGCT". Autrement dit, l'arrêté a été légal sur le fond, mais a été jugé applicable trop tôt sur la forme. Les motifs de Monsieur le Maire pour ce retrait des



délégations ont été validés. L'arrêté est donc annulé uniquement pour la période entre sa date de signature, le 20 novembre 2023 et sa date de publication le 12 décembre 2023. »

Reste que la commune considère que « l'absence de publication immédiate de l'arrêté constitue une erreur administrative manifeste, elle entend faire toute la lumière sur les circonstances ayant conduit la direction de l'administration à cette décision. »

Et, alors que la campagne municipale est en cours, « monsieur le Maire regrette que certains persistent à travestir la portée réelle de cette décision de justice, en diffusant des interprétations manifestement inexactes auprès des Rochefortaises et Rochefortais », est-il écrit.

Thierry Allard

**Jeudi 8  
janvier 2026**

→ L'article en ligne est ici

## Rochefort-du-Gard : Véronique Boissy contre-attaque après le communiqué de la mairie sur le retrait de ses délégations

La polémique autour du retrait des délégations de Véronique Boissy, intervenu en novembre 2023, connaît un nouvel épisode. Après un communiqué de la Ville daté du 5 janvier 2026 contestant toute « réintégration » de l'élue à la suite du jugement du tribunal administratif, Véronique Boissy publie à son tour une déclaration dans laquelle elle affirme que la justice a annulé pour illégalité la décision du maire, et dénonce un fonctionnement municipal « à l'emporte-pièce »

La mairie conteste l'idée d'un retour dans les délégations

Dans son communiqué, la municipalité explique que le tribunal administratif de Nîmes, dans une décision rendue le 5 décembre, n'aurait pas ordonné de « rétablissement » de Véronique Boissy dans ses fonctions. La Ville soutient que l'annulation ne porterait que sur un point de procédure, lié à l'entrée en vigueur de l'arrêté avant l'accomplissement des formalités de publicité prévues par le Code général des collectivités territoriales (CGCT). En conséquence, la commune considère que le retrait des délégations demeurerait effectif après la date de publication, et insiste sur l'absence d'injonction de réintégration.

« Quand un maire agit en dehors du droit, c'est un problème démocratique »



Dans sa réponse, Véronique Boissy adopte une lecture bien plus offensive du jugement. Elle affirme que le tribunal administratif a annulé, « pour illégalité », la décision par laquelle le maire lui avait retiré ses délégations, et présente cette décision comme un rappel du respect du droit dans la conduite des affaires communales.

L'élue élargit immédiatement le débat : selon elle, au-delà d'un désaccord interne, c'est la qualité du fonctionnement démocratique local qui est en cause. Elle estime que certaines décisions ne sauraient être prises « n'importe comment » et dénonce une gouvernance « à la va vite », imputée au maire et à son entourage.

Retour sur le conseil municipal de 2023 : un vote et des tensions

Véronique Boissy revient également sur la séance au cours de laquelle son éviction avait été actée. Elle décrit un conseil municipal tendu, évoque des suspensions de séance, et rappelle le résultat du vote tel qu'elle le présente : trois bulletins blancs, sept élus sou-

haitant qu'elle conserve ses fonctions, et dix-huit en faveur de son éviction. Elle invite les conseillers à « réfléchir à leurs choix » et à prendre « au sérieux le mandat » confié par les électeurs.

De son côté, la mairie indiquait que des propos tenus en conseil municipal et relayés sur les réseaux sociaux auraient conduit à une présentation erronée de la portée du jugement, ce qu'elle réfute fermement.

Une décision « brutale », des conséquences « humaines »

Dans son texte, Véronique Boissy insiste sur la manière dont le retrait serait intervenu : elle parle d'une décision « brutale », prise sans dialogue ni explication, et affirme qu'elle a eu des conséquences personnelles, mettant en cause son honneur et son intégrité d'élue.

Elle affirme surtout que l'enjeu dépasse sa situation : elle défend une conception de la vie municipale où le désaccord ne doit pas être assimilé

**Jeudi 8  
janvier 2026**

## Rochefort-du-Gard : Véronique Boissy contre-attaque après le communiqué de la mairie sur le retrait de ses délégations

à une faute, et où le débat n'a pas à être sanctionné.

« Fidèle au mandat », une volonté de poursuivre l'engagement

Véronique Boissy affirme qu'elle continuera à agir au service des Rochefortaises et des Rochefortais, en mettant en avant ses engagements sur les questions sociales, le handicap, le logement et l'accessibilité. Elle assure vouloir porter une voix « indépendante, libre et constructive », et dit vouloir s'exprimer « calmement mais fermement » lorsque, selon elle,

le fonctionnement démocratique de la commune est fragilisé.

Elle annonce enfin tenir son propos et les éléments juridiques à disposition, et se dit prête à éclairer la population sur ce qui s'est passé.

Une lecture du jugement qui reste au cœur du bras de fer

Au fond, le différend porte désormais sur l'interprétation et la portée concrète du jugement : la municipalité met en avant une annulation limitée à une période antérieure aux

formalités de publication, tandis que Véronique Boissy y voit la démonstration d'une illégalité et d'un problème de méthode politique.

Dans une commune où l'exécutif et une partie des élus s'affrontent publiquement, cet échange de communiqués laisse entrevoir un climat durablement crispé à l'approche des échéances municipales, et une bataille de communication désormais assumée, à la fois sur le terrain juridique et sur celui de la démocratie locale.

**Rémi Fagnon**

Vendredi 9  
janvier 2026



Sébastien Paletti revient en terrain connu.

ARCHIVES SDIS 30

## Le colonel Sébastien Paletti nommé patron du Sdis 30

### NOMINATION

Après de longs mois d'attente, la décision est enfin tombée quant au poste de directeur du Service départemental d'incendie et de secours du Gard (Sdis 30). Alors que deux candidats tenaient la corde, le colonel Vincent Honoré, directeur du Sdis de l'Ardèche et le colonel Sébastien Paletti, conseiller Sécurité civile au cabinet du ministre de l'Intérieur, c'est ce dernier qui s'est finalement imposé.

Le colonel Sébastien Paletti n'arrive pas en terrain inconnu à Nîmes puisqu'il a fait une grosse partie de sa carrière, 16 ans, dans le département. Il a tour à tour été chef de centre au Grau-du-Roi, à Alès, ad-

joint à la caserne de Nîmes, chef de divers groupements au sein du Sdis 30, à Nîmes. Le colonel a ensuite parfait son expérience du commandement en devenant directeur adjoint du Sdis de Haute-Savoie (Sdis 74).

Depuis 4 ans, il occupe de hautes fonctions au sein de la Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises du ministère de l'Intérieur et comme conseiller Sécurité civile au cabinet du ministre de l'Intérieur.

Le colonel Sébastien Paletti devrait prendre ses fonctions au cours du mois de février 2026.

Fabrice Andrès

Vendredi 9 janvier  
2026

AJMI JAZZ CLUB AVIGNON

## Louis Sclavis et ses complices ont célébré le guitariste Rémi Charmasson

La disparition du musicien de Rochefort-du-Gard a été un choc pour la profession, en mai dernier. Ce 7 janvier, une partie de ses amis musiciens lui a rendu un vibrant hommage sur la scène de l'AJMI, le club de jazz qui était sa seconde maison.

Une soirée entre amis. Un moment de partage incandescent sur cette scène de l'AJMI, une si précieuse rampe de lancement pour tellement d'artistes non formatés depuis 1978. Ce mercredi 7 janvier, au cœur d'Avignon-sur-scène, la famille de Rémi Charmasson et ses amis ont assisté à un concert privé concocté par ceux qui ont croisé à un moment donné le chemin de ce guitariste pas comme les autres. Un compagnon de route dont Jazz Magazine avait salué le départ prématuré au printemps dernier. Le batteur Bruno Bertrand, alias le Stewart Copeland du Grand Avignon, encadrait cette réunion de virtuoses sous les projecteurs, avec deux jours de répétition intenses avant un live avignonnais



Parmi les artistes de cette soirée hommage à Rémi Charmasson, Dizzylez, Laure Donnat et Louis Sclavis. / PHOTO ROSALIE PARENT

nais pétri de surprises. Dans la salle, où trônaient aux murs des photos de Charmasson, on reconnaissait une palanquée de figures notoires de la "famille" artistique, dont le discret Gérard de Haro, lauréat de deux Victoires du jazz avec ses studios de la Buissonne (Pernes-les-Fontaines). Un QG du bon goût où ont d'ailleurs enregistré une

bonne partie des artistes présents à l'AJMI.

### Un Ricard sinon rien

Sans surprise, c'est le guide de la note bleue, Jean-Paul Ricard, cofondateur de l'AJMI, qui est monté en premier sur scène. Et d'évoquer, le palpitant au bord du précipice, "ces soirées à la maison où je faisais écouter des

disques à Rémi, avec la bouteille de whisky dont le niveau baissait tranquillement au cours de la soirée." D'emblée, l'émotion était là, palpable mais digne, et elle n'allait plus jamais s'étioler des heures durant grâce à des artistes de haut vol interprétant des morceaux de Charmasson, d'autres auxquels il avait collaboré ou encore certains titres qu'il affec-

tionnait particulièrement. Sur scène se sont relayés des créateurs en apesanteur, de toutes les générations, dont l'icône absolue, nationale et internationale, Louis Sclavis. Perrine Mansuy, Max Atger, Michael Baird et autre Philippe Deschepfer, entre autres, ne pouvaient évidemment pas ne pas être de la partie. Bruno Bertrand revenait sur "*la chaleur, l'humanisme et la curiosité des autres*" distillée par le feu musicien, amoureux des truites, de Clint Eastwood et de Jimi Hendrix. Dans le désordre ? La chanteuse Laure Donnat analysait les paroles d'un titre avant de s'y engouffrer : "*L'énergie est un cycle et on ne meurt jamais*". Le slameur Dizzylez relevait pour sa part : "*Merci c'est l'anagramme parfait de Rémi C.*" Sans surprise, comme cela avait été précédemment le cas avec Jean-Paul Ricard, l'un des climax émotionnels de la soirée a émané du contrebassiste Claude Tchamitchian. Avant d'interpréter un solo solaire et poignant, il résumait, finalement, le leitmotiv de la soirée : "*Rémi était un frère. Être là tous ensemble c'est ce qui compte.*" CQFD.

Fabien BONNIEUX

**Vendredi 9  
janvier 2026**

→ L'article en ligne est ici

## Aux vœux du maire, Rémy Bachevalier dresse le bilan d'une année utile à Rochefort-du-Gard



Les vœux 2026 du maire de Rochefort-du-Gard, Rémy Bachevalier, avaient cette année une saveur particulière. Les derniers du mandat, organisés en période de réserve électorale, dans un contexte qui appelait à la retenue. « *Le respect des règles s'impose à tous* », a-t-il rappelé en ouverture, justifiant un discours volontairement sobre et bref, centré sur l'essentiel : le bilan de l'année écoulée et les remerciements.

Le maire a d'abord souligné la chance qu'a Rochefort-du-Gard d'être un territoire « où s'entretiennent des relations étroites, constructives et respectueuses, tant avec les partenaires institutionnels qu'avec les acteurs locaux ». Il a notamment salué

le travail mené au sein du Syndicat Mixte des Eaux du plateau de Signargues, récemment signataire d'engagements en faveur d'une eau plus décarbonée pour le territoire. Ainsi que les avancées en vue de l'ouverture de la Maison France Services, rendue possible grâce à l'appui de la sous-préfète du Vigan et de Cédric Clément, maire de Lirac.

### 2025, une année marquée par des réalisations concrètes

L'année 2025 aura été ponctuée par plusieurs réalisations structurantes pour la commune. À commencer par l'inauguration de la bibliothèque municipale La Source, devenue en quelques mois un véritable lieu de vie

au cœur du centre ancien. Ateliers, rencontres, animations... le succès est au rendez-vous avec plus de 500 nouvelles inscriptions en six mois, traduisant l'adhésion des Rochefortais à ce nouvel équipement culturel.

Autre réalisation : la réhabilitation et la réouverture du city stade de la Bégude, offrant à nouveau un équipement sportif de proximité aux jeunes et aux familles.

Sur le plan financier, le maire a revendiqué la poursuite d'une gestion «marquée par la maîtrise et la responsabilité ». Dans un contexte agricole difficile, la commune a ainsi voté une exonération de la taxe foncière sur le non bâti pour les agriculteurs

**Vendredi 9  
janvier 2026**

## Aux vœux du maire, Rémy Bachevalier dresse le bilan d'une année utile à Rochefort-du-Gard

sur une durée de huit ans, afin de soutenir une filière confrontée à une crise structurelle.

Par ailleurs, pour la deuxième année consécutive, les taux communaux d'imposition ont baissé de 4 %, et lors du dernier débat d'orientation budgétaire, une nouvelle baisse de 2 % a été évoquée pour 2026.

### Une commune vivante et solidaire

« Rochefort, c'est avant tout un esprit de proximité, de lien humain et de simplicité », a insisté Rémy Bachevalier. Un esprit qui s'est illustré tout au long de l'année à travers de nombreux rendez-vous : journées des associations, des bénévoles et des sportifs, marchés de producteurs, soirées food-trucks, fête votive... Autant d'événements qui font vivre la commune et renforcent le lien social. Le maire a tenu à saluer tout parti-

culièrement le travail du comité des fêtes, moteur de cette animation locale.

Il a également remercié les partenaires institutionnels, notamment le Grand Avignon, pour l'accompagnement administratif et financier, tout en évoquant les prochains chantiers structurants : une nouvelle tranche de travaux sur la RD111 prévue à l'automne 2026, la gestion de l'eau et des déchets, avec notamment une baisse de la TEOM, et en soulignant la patience des commerçants impactés par les travaux.

### Sécurité, secours et services : des remerciements appuyés

Le maire a salué l'engagement quotidien de la police municipale, mobilisée pour la tranquillité publique, appuyée par un réseau de 54 caméras de vidéoprotection. Il a également re-

mercié les gendarmes pour la qualité de la coopération, renforcée par des réunions publiques régulières.

Enfin, Rémy Bachevalier a tenu à mettre en lumière les agents municipaux, « sans qui une collectivité ne peut fonctionner ». « Le cœur de la mairie, ce sont ces agents », a-t-il insisté, en saluant leur engagement au quotidien au service des habitants.

### Des vœux de sérénité pour 2026

En conclusion, le maire a formulé le vœu d'une année 2026 sereine et épanouissante, souhaitant à chacun stabilité, solidarité, tranquillité, convivialité, joie et gentillesse — « n'en déplaise à certains », a-t-il glissé avec un sourire — dans un quotidien parfois « trop tendu et trop bruyant », mais où l'essentiel reste le vivre-ensemble.



**Mardi 6 janvier 2026**

→ L'article en ligne est ici

## Municipales à Rochefort du Gard: Rémy Bachevalier fait le point sur une campagne « de terrain » fondée sur l'écoute et la proximité

À moins de 10 semaines des élections municipales, Rémy Bachevalier, maire sortant de Rochefort du Gard et candidat à sa réélection, a tenu une conférence de presse pour présenter l'esprit, la méthode et les premiers enseignements de sa campagne. Entouré notamment de Sylvain Grignon, adjoint à la culture et à la communication, et d'Aline Giner, secrétaire du comité de soutien Bien vivre à Rochefort, le maire-candidat a revendiqué une démarche « *profondément ancrée dans le terrain* », fondée sur la rencontre directe avec les habitants et l'écoute de leurs attentes.

Une campagne construite quartier par quartier

« *C'est un moment clé de la campagne* », a d'abord souligné Rémy Bachevalier, rappelant qu'il avait eu « *l'honneur de conduire la commune pendant six ans* ». Depuis plusieurs mois, lui et son équipe vont à la rencontre des Rochefortais quartier par quartier. Une démarche qu'il qualifie de « *démarche de vérité* » et qu'il estime être aujourd'hui la seule de cette ampleur dans la commune.

« *Les réseaux sociaux sont une chose, mais rien ne remplacera jamais le contact humain* », insiste-t-il. Quitte à « *prendre du temps sous la pluie, le vent* », parce que « *Rochefort et ses habitants le méritent* ». Le maire sortant refuse les réunions



descendantes : « *Il ne s'agit pas de venir imposer un discours, mais de créer de vrais temps d'écoute.* »

Une plateforme participative a également été mise en place pour permettre aux habitants de proposer des idées, de signaler des difficultés ou d'exprimer leurs attentes. Ces contributions sont ensuite intégrées au travail de l'équipe lors des réunions de quartier, « *sans filtre* ».

Des échanges francs et nourrissants

À ce stade, douze rencontres publiques ont déjà eu lieu, six autres sont programmées. Un volume que Rémy Bachevalier considère comme « *un gage de représentativité* » et comme une matière précieuse pour nourrir le futur programme municipal. « *Cela nous permet d'agir de manière plus juste, plus concrète et plus*

*proche des habitants* », résume-t-il.

Certaines paroles recueillies ont particulièrement marqué l'équipe. « *Une habitante nous a demandé : "Mais qu'est-ce qu'on peut vous apporter, nous ?"* », raconte le maire, touché par cette inversion du regard et par la volonté d'implication citoyenne qu'elle révèle.

« *Il n'y a pas de prises de bec, seulement des explications franches* », insiste-t-il encore, revendiquant un climat d'échange apaisé et respectueux.

Urbanisme, environnement, cadre légal : des lignes rouges assumées

Pour Sylvain Grignon, adjoint à la culture et à la communication, les retours des habitants sont « *clairs et parfois très précis* », notamment



**Mardi 6  
janvier 2026**

## Municipales à Rochefort du Gard: Rémy Bachevalier fait le point sur une campagne « de terrain » fondée sur l'écoute et la proximité

sur la voirie, les risques environnementaux ou l'aménagement. « Ces échanges enrichissent le programme et permettent aussi d'anticiper le travail à venir pour le Rochefort de demain », explique-t-il.

Ils servent également à répondre aux interrogations, mais aussi à « contredire certaines légendes, fausses promesses ou discours populistes qui ne tiennent pas dans le cadre légal ». Rémy Bachevalier le martèle : « Nous ne proposerons jamais des mesures hors du cadre de la loi pour gagner des voix. »

Sur la question de l'urbanisme, il rappelle que Rochefort a connu une hausse de population de 6 % en six ans, mais que celle-ci a été maîtrisée, avec notamment « 30 % de logements en moins sur les projets de promoteurs privés » par rapport aux

prévisions initiales. « Le respect de la population passe aussi par la rigueur et la responsabilité », affirme-t-il.

Une dynamique collective et associative

Aline Giner, secrétaire de l'association de soutien Bien vivre à Rochefort, a salué « celles et ceux qui prennent le temps d'échanger, de rencontrer et aussi de critiquer ». Pour elle, « l'engagement citoyen est une vraie force pour la commune ». L'association, créée le 19 avril dernier et qui compte aujourd'hui 48 membres, joue un rôle clé dans l'animation de la campagne, la diffusion rapide des informations et l'organisation des rencontres.

« Le programme de Rémy Bachevalier sera celui des Rochefortais », affirme Aline Giner.

Une campagne placée sous le signe du dialogue et de la transparence

Rémy Bachevalier a conclu en remerciant le bureau de l'association et l'ensemble des bénévoles qui rendent possible cette organisation de terrain, saluant leur « efficacité » et leur capacité à mobiliser rapidement. Son objectif, dit-il, est « d'avoir une vision ambitieuse pour Rochefort, tout en anticipant les besoins dans un cadre budgétaire rigoureux et sain ».

« Dialogue, transparence et respect mutuel » : voilà, selon lui, l'esprit qui doit guider la campagne comme l'action municipale. Une campagne qui se veut résolument collective, et dont un prochain temps fort sera le conseil municipal du 5 février prochain.

**Rémi Fagnon**



**Mercredi 7 janvier 2026**

→ L'article en ligne est ici

## ROCHEFORT-DU-GARD Municipales : « La proximité fait partie de notre ADN », affirme Rémy Bachevalier



Rémy Bachevalier, entouré d'Aline Giner et Sylvain Grignon, mardi soir à Rochefort-du-Gard - Thierry Allard

Le maire sortant de Rochefort-du-Gard Rémy Bachevalier, candidat à sa propre succession en mars prochain, tenait mardi soir une conférence de presse pour faire « un point d'étape » de la campagne.

Et parler plus spécialement des rencontres de quartier menées « depuis plusieurs mois, et comme nous l'avons toujours fait », souligne-t-il, une démarche « que nous sommes les seuls à faire », rajoute Rémy Bachevalier. Le candidat mise sur la proximité, qui « fait partie de notre ADN. Les réseaux sociaux sont une chose, mais rien ne changera le contact direct, humain et l'échange en personne », à travers ses réunions de quartier qui « ne sont pas des réunions 'descendantes', mais de véritables temps d'échange, d'écoute et de dialogue. Les Rochefortaises et Rochefortais ont répondu présents et nombreux. »

Aux douze réunions déjà tenues, qui ont vu, affirme-t-il, « plusieurs centaines de personnes » consultées, « gage d'une belle représentativité », s'ajoute « une plateforme participative qui permet à chacun de proposer des idées, parfois de signaler des difficultés du quotidien, de for-

muler des attentes ou des projets pour la commune », complète le maire sortant. Qui le martèle : « Ces échanges sont précieux. Ils nourrissent nos réflexions, orientent nos priorités et nous permettent d'agir de manière plus juste, plus concrète, plus proche des réalités vécues par les habitants. »

« Ces retours et échanges avec les Rochefortais sont très intéressants, ils permettent de nourrir et d'enrichir notre programme afin de répondre aux attentes pour la future mandature et anticiper, comme nous l'avons toujours fait durant cette mandature, le Rochefort de demain », reprend l'adjoint au maire Sylvain Grignon. Adjoint qui ajoute que ces échanges avec la population « ont également permis de répondre à des interrogations légitimes de certains de nos administrés comme des questions de droit de l'urbanisme et de dissiper tout malentendu, voire de contredire des légendes ou pro-

messes électorales distillées ici ou là, ne respectant pas la loi », pique adressée directement à l'opposition.

Les échanges avec la population « nous ont permis de voir à quel point les habitants de notre jolie et paisible commune sont heureux d'y vivre », poursuit Sylvain Grignon. Organisées par l'association et le comité de soutien « Bien vivre à Rochefort », ces réunions vont reprendre avec 3 rendez-vous le 10 janvier (9h30 pour le quartier Bellevue-Sud Vaujus, à l'entrée du chemin du Mouillon, 11h pour le centre ancien, devant la bibliothèque, à 17h pour la Bégude-centre au parc rue de Beau lieu) et 3 autres le 17 janvier (9h30 pour le quartier nord Signargues et route de Valliguières, à la résidence les Vignobles, 11h au plateau est Galia, au parking du vieux moulin et 17h pour Vayères jusqu'à Signargues, à l'impasse des Jasmins). Deux réunions consacrées aux commerçants, artisans et entreprises se tiendront quant à elles le 12 janvier à 10h place Frédéric-Mistral et le 19 janvier à 10h au City-stade de la Bégude.

« Chacun y est le bienvenu, avance la secrétaire du comité de soutien Aline Giner. Le programme de Rémy Bachevalier sera celui des Rochefortais. » Il incarnera, d'après le candidat, « une vision ambitieuse pour Rochefort avec ses habitants, anticiper son avenir et ses besoins dans un cadre budgétaire rigoureux et sain, dans un esprit de dialogue, de transparence et de respect mutuel. »

Thierry Allard

**ELECTIONS  
MUNICIPALES****Jeudi 8  
janvier 2026**

→ L'article en ligne est ici

## Municipales 2026 à Rochefort-du-Gard : Véronique Boissy apporte son soutien à Céline Alcade et rejoint sa liste

À deux mois des élections municipales de mars 2026, le paysage politique rochefortais continue de se recomposer. Élu d'opposition au conseil municipal, Céline Alcade a officialisé cette semaine le ralliement de Véronique Boissy à son équipe « Rochefort est à vous ». « Un soutien politique fort, mais aussi humain et symbolique, tant le parcours de l'ancienne adjointe, privée de ses délégations il y a deux ans, est devenu emblématique des tensions qui traversent la majorité municipale sortante », introduit Céline Alcade.

### Un contexte politique lourd depuis 2023

Pour comprendre cette recomposition, Céline Alcade revient sur une séquence politique qu'elle qualifie de « structurante » dans la vie démocratique locale. En décembre 2023, un conseil municipal qualifié de « rocambolesque » avait marqué les esprits : un élu y avait publiquement traité avec mépris un autre élu de la République, dans un climat jugé délétère.

« Ce traitement n'était pas normal. Et ce soir-là, le maire n'était même pas présent au moment du vote de la délibération. La décision prise ensuite n'a d'ailleurs pas fait l'unanimité, malgré un vote à bulletin secret », rappelle Céline Alcade.



Deux ans plus tard, en décembre 2025, une décision judiciaire est venue interroger la légalité de l'arrêté municipal ayant retiré ses délégations à Véronique Boissy.

« Ce fait juridique doit être traité avec sérieux et responsabilité. Il rappelle des règles fondamentales de fonctionnement démocratique », insiste la candidate.

Pour Céline Alcade, ces épisodes sont « symptomatiques d'une gouvernance qui ne fonctionne plus », dans un contexte où la conflictualité politique se développe, selon elle, « aux frais des Rochefortais ».

« Nous demandons un débat apaisé sur le fond. Nous ne l'avons pas eu. Pendant ce temps, Rochefort n'avance pas. Nous voulons au contraire poser les jalons d'une

campagne ouverte, constructive, tournée vers les projets. »

### Un ralliement fondé sur des valeurs communes

C'est dans ce cadre que Véronique Boissy a décidé de rejoindre la liste menée par Céline Alcade. Un choix mûri sur plusieurs mois.

« Madame Boissy intègre notre liste dans une démarche de rassemblement et de respect des institutions, loin des règlements de comptes actuels », explique la candidate. Les deux femmes évoquent « plusieurs mois d'échanges » au cours desquels Véronique Boissy aurait mis en lumière « des manquements très graves » dans la gestion municipale. « Cela nous a confirmé qu'il fallait en



**Jeudi 8  
janvier 2026**

→ L'article en ligne est ici

## Municipales 2026 à Rochefort-du-Gard : Véronique Boissy apporte son soutien à Céline Alcade et rejoint sa liste

finir avec cette façon de faire. Nous partageons des valeurs d'exigence, de transparence et de respect des règles démocratiques. Il faut parfois avoir le courage de dire stop quand on s'éloigne de l'intérêt général. »

Céline Alcade qualifie même Véronique Boissy de « lanceuse d'alerte », soulignant qu'elle a assumé ses prises de position « en subissant une véritable cabale », tout en continuant à s'engager dans la discréetion pour la solidarité locale.

### ***Ils n'ont pas regardé la politique, mais l'humain***

De son côté, Véronique Boissy raconte un parcours personnel dououreux mais structurant.

« Je remercie Céline Alcade et son équipe. Quand j'ai affronté ce conseil municipal, ils n'ont pas regardé la politique, mais l'humain. J'ai passé deux heures à me faire démolir par vingt-quatre élus. »

Ancienne adjointe en charge notamment du CCAS, elle rappelle son attachement à l'action sociale de proximité :

« C'est au Galoubet que je retrouvais régulièrement les seniors pour manger ensemble, discuter, rompre la solitude. C'est cela, l'action sociale que j'ai voulu porter. »

Engagée également dans plusieurs

structures associatives (Ligue contre le cancer, SIDSCAVAR, paroisse...), elle décrit un « grand décalage » entre la réalité sociale du terrain et certaines décisions municipales.

« Derrière chaque situation, il y a une histoire, une solitude, une urgence. La différence ne doit pas conduire à l'exclusion. J'ai vécu une forme de censure qui m'a obligée à réfléchir : me taire ou continuer à m'engager. J'ai choisi de continuer. »

Son ralliement à Céline Alcade est le fruit, dit-elle, « d'échanges longs, parfois difficiles », mais qui lui ont permis de retrouver « du respect et de la compétence ».

« Je veux être utile et en accord avec moi-même. Je m'engage calmement, sans détour, mais avec la conviction que nous pouvons gagner et mettre en œuvre un vrai projet pour Rochefort-du-Gard. »

### **Un projet en cours de finalisation**

Sur le plan politique, Céline Alcade précise que Véronique Boissy ne se contente pas d'un simple soutien extérieur, mais se présente bien pour être élue au sein de la future majorité.

« Il est trop tôt pour dire qui fera quoi, mais nous voulons nous appuyer sur

ses compétences, notamment dans le champ social, pour construire une action efficace. »

La candidate indique que le travail programmatique est engagé depuis six mois, nourri par les contributions des habitants via le site internet de la liste.

« Le programme est désormais rédigé, en cours de validation, et sera présenté publiquement le 29 janvier prochain à 18h30 au Castellas. »

Les grands axes sont déjà identifiés : maîtrise de l'urbanisation, amélioration des voiries, renforcement de la sécurité, végétalisation, éclairage nocturne, priorisation des investissements et rééquilibrage de l'action municipale vers les besoins quotidiens.

« Les retours viennent de tous les quartiers de Rochefort, et ça peut encore continuer », conclut Céline Alcade.

À quelques semaines des municipales, cette alliance marque une étape importante dans la structuration d'une alternative municipale, que ses promotrices veulent placer sous le signe du rassemblement, de l'écoute et de la reconstruction du lien démocratique local.

Rémi Fagnon



**Vendredi 9  
janvier 2026**

## Rochefort-du-Gard

**RENCONTRES.** Le comité de soutien du maire de Rémy Bachevalier "Bien vivre à Rochefort" organise plusieurs rendez-vous avec les habitants. Aline Giner, secrétaire du comité de soutien, a rappelé les dernières dates : samedi 10 janvier, à 9 h 30 pour les habitants de Bellevue sud, Vaujus. Rendez-vous à l'entrée du chemin du Mourillon ; à 11 heures pour les habitants du centre ancien. Rendez-vous devant la bibliothèque et à 17 heures pour les habitants de La Bégude centre. Rendez-vous au parc de la rue de Beaulieu. Le 17 janvier à 9 h 30 pour les habitants de Nord Signargues, route de Valliguères. Rendez-vous à la résidence les Vignobles ; à 11 heures, pour les habitants du plateau est Galia. Rendez-vous sur le parking du Vieux-Moulin et à 17 heures, pour les habitants de Vayères jusqu'à Signargues. Rendez-vous impasse des Jasmins. Les commerçants et artisans sont invités à deux rencontres : le 12 janvier à 10 heures. Rendez-vous place Frédéric-Mistral et le 19 janvier à 10 heures au city-stade de La Bégude.



**Vendredi 9  
janvier 2026**

→ L'article en ligne est ici

## ROCHEFORT-DU-GARD Municipales : Céline Alcalde et Véronique Boissy s'affichent ensemble

L'ambiance est toujours glaciale entre la majorité actuelle, menée par Rémy Bachevalier, et l'opposition. La première prise de parole de Céline Alcalde, tête de liste de « Rochefort est à vous » aux municipales, a lancé les hostilités : « Les températures remontent comme le contexte politique à Rochefort du Gard. » Le retrait des délégations a été une nouvelle fois commenté : « Au cours d'un conseil municipal, un élu de la république a traité avec mépris un autre élu de la république. À titre personnel et à titre d'élu, j'ai été touchée par ce traitement-là. Sachant qu'à ce moment-là, monsieur le maire, n'a pas siégé au conseil municipal. Monsieur Bachevalier vient de remettre une pièce dans la machine, sur fond public. C'est-à-dire que l'on alimente, dans un contexte électoral, avec les impôts rochefortais. Je suis atterrée par ce type de comportements », a fustigé Céline Alcalde. Tout en faisant une révélation.

**« Madame Boissy intégrera notre liste»**  
Ce n'est plus un secret de polichinelle : Véronique Boissy va rejoindre l'équipe de « Rochefort est à vous ». C'est Céline Alcalde qui l'a confirmé ce jeudi 8 janvier au matin : « Madame Boissy intégrera notre liste dans cette démarche de rassemblement et de respect des institutions, très loin du règlement du compte que l'on veut aujourd'hui nous servir. On a le courage de dire stop car cela s'éloigne de l'intérêt général. »

**« Lutte contre l'urbanisation et renforcer la sécurité »**



Véronique Boissy est la nouvelle recrue de la liste « Rochefort est à vous ».  
- Erwan Robert

Déchue de ses délégations d'adjointe depuis deux ans, Véronique Boissy contre-attaque. À 65 ans, celle-ci a décidé de poursuivre son engagement politique, dans le camp adverse, aux côtés de Céline Alcalde, tête de liste de « Rochefort est à vous » aux municipales 2026.

L'élu de 44 ans compte sur son « expertise », son « expérience », et « l'humanité » de cette ancienne adjointe, pour insuffler un vent nouveau, dans la commune gardoise : « Je suis convaincue que Madame Boissy va nous aider à porter le projet que nous souhaitons pour Rochefort-du-Gard. Mes priorités elle les connaît : « Lutte contre l'urbanisation, renforcer la sécurité. »

**Véronique Boissy : « La différence ne doit pas conduire à l'exclusion »**

Véronique Boissy, émue, a pris la parole, devant l'écoquartier Le Galoubet, pour rétablir sa vérité : « Depuis toujours, je me suis engagée là où l'on prend le temps d'écouter. Avec le temps, j'ai ressenti un grand décalage entre ce qui se passe sur le terrain et les décisions prises. La différence ne doit pas conduire à l'exclusion. Cette décision m'a emmenée à réfléchir à la manière dont je pouvais continuer à servir l'intérêt général. Grâce à mon

époux, mes enfants, l'équipe de Céline (Alcalde), j'ai continué et je continuerai de m'engager. Soit je me taisais soit je continuais. Je n'ai pas à me résoudre, à me taire, ni à courber l'échine. Car je pense que l'on me doit plus que ce que je dois », a-t-elle réagi.

Concernant la liste menée par Céline Alcalde : « Elle est terminée, avec des ajustements classiques à faire », commente-t-elle. En s'appuyant sur les propositions faites par les rochefortais, la liste d'opposition de Rochefort-du-Gard, compte construire son programme, en tenant compte : « De la sécurité, de la gestion de l'urbanisme, de la végétalisation et de l'éclairage nocturne ».

Une réunion publique sera organisée le 29 janvier, à partir de 18h30, à Le Castelas, pour que cette liste d'alternative, poursuive les échanges et les consultations avec la population.

*Ce panorama de presse est réalisé avec l'autorisation du CFC (Centre français du droit de copie) pour une diffusion interne à la collectivité.  
Il vous est interdit de diffuser ou redistribuer sous quelque forme que ce soit, tout ou partie de ce panorama de presse à des tiers.*

